

Depuis 2014, le Cameroun est affecté par les effets du mouvement insurgé de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (EAIO, ex Boko Haram). L'augmentation des attaques et incursions aux Nigéria, au Cameroun et dans les pays frontaliers a créé des déplacements de populations depuis les zones de conflit et de violence.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a lancé son premier numéro de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) en Novembre 2015 avec pour objectif de fournir des informations régulières, exactes et à jour sur les populations déplacées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun afin d'informer la réponse du Gouvernement du Cameroun et de la communauté humanitaire. La DTM Cameroun peut être comparée avec la DTM Nigéria pour un aperçu des déplacements dans la région.

Les données collectées incluent le nombre de personnes déplacées, les périodes de déplacement, les raisons du déplacement, les types de logement et des données démographiques sur les populations déplacées. Ce rapport inclut des données collectées du 11 au 20 Avril 2016 par des évaluations menées dans six (6) départements de la région de l'Extrême-Nord et dans 38 arrondissements.



Aux fins d'analyse et de présentation, les résultats et chiffres inclus dans ce rapport ont été arrondis. Les données brutes sont disponibles en Annexe.

FAITS SAILLANTS

Population identifiée par la DTM en Avril 2016 dans l'Extrême-Nord du Cameroun :

- 190,591 Personnes Déplacées Internes (34,221 ménages)
- 8,251 Réfugiés Non Enregistrés (1,650 ménages)
- 39,833 Retournés (7,828 ménages)



83% de la population déplacée a été déplacée par l'insurrection/conflit et 17% par des inondations et autres catastrophes naturelles



12% de la population déplacée actuelle a été déplacée en 2016 (Janvier à Avril 2016), 45% en 2015, 45% en 2015, 33% en 2014 et 10% avant 2014



70% de la population déplacée vit dans des communautés hôtes alors que 16% vit dans des sites spontanés, 10% en location, 3% dans des abris collectifs, et 2% en plein air.

Depuis la seconde phase de la DTM (Février 2016), la population de personnes déplacées internes a augmenté de 12% (20,621 individus), la population de réfugiés non-enregistrés de 2% (143 individus), et la population retournée de 12% (4,399 individus).

Répartition de la population déplacée par département, telle qu'identifiée en Avril 2016

Département ¹	N° de PDI		N° de Réfugiés Non Enregistrés		N° de Retournés	
	N°	%	N°	%	N°	%
Diamaré	3,610	2%	-	0%	168	0%
Logone-Ét-Chari	110,265	46%	6,880	3%	25,986	11%
Mayo-Danay	19,434	8%	844	0%	8,947	4%
Mayo-Kani	258	0%	12	0%	192	0%
Mayo-Sava	33,813	14%	515	0%	586	0%
Mayo-Tsanaga	23,211	10%	-	0%	3,954	2%
Total	190,591	80%	8,251	3%	39,833	17%

Des personnes déplacées internes, réfugiés non enregistrés, et retournés ont été identifiés par les informateurs clés dans 474 localités². Nous estimons que 70% de la population déplacée vit en communauté hôte tandis que les 30% restants vivent dans des sites spontanés (16%), en location (10%), dans des abris collectifs (3%), et en plein air (2%).

Les départements du Logone-Ét-Chari et du Mayo-Sava continuent d'abriter la plus importante population déplacée; le Logone-Ét-Chari compte 60% des individus déplacés (46% PDI, 3% des réfugiés non-enregistrés, et 11% des retournés) et le Mayo-Sava abrite 15% de la population déplacée (14% PDI, 0.2% des réfugiés non-enregistrés, et 0.2% des retournés).

Nous avons reçu des rapports selon lesquels certains villages se vident en soirée pour passer la nuit dans les champs alentours afin d'échapper à de potentielles attaques de l'EIAO. Ces déplacements temporaires de nuit ne sont pas considérés dans ce rapport de populations déplacées mais il est important de souligner cette tendance.

Notes: 1) Une répartition détaillée de la population par arrondissement est disponible en Annexe 1

Notes: 2) La liste des lieux se trouve dans les données brutes. Une carte de localisation des sites spontanés et des communautés hôtes se trouve en Annexe 2

Données Démographiques



La population déplacée est composée de 51% de femmes et 49% d'hommes.



61% de la population déplacée a moins de 18 ans. Parmi cette population, 32% est âgée de moins de 5 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 6% de la population déplacée.

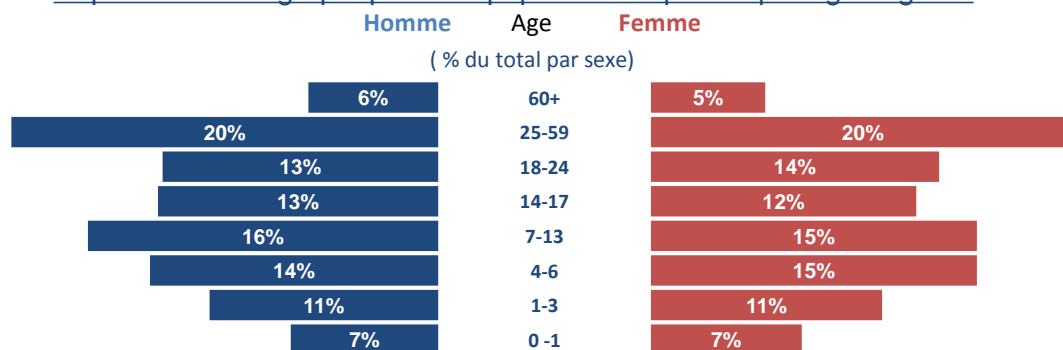


La taille moyenne d'un ménage déplacé est 8.05.

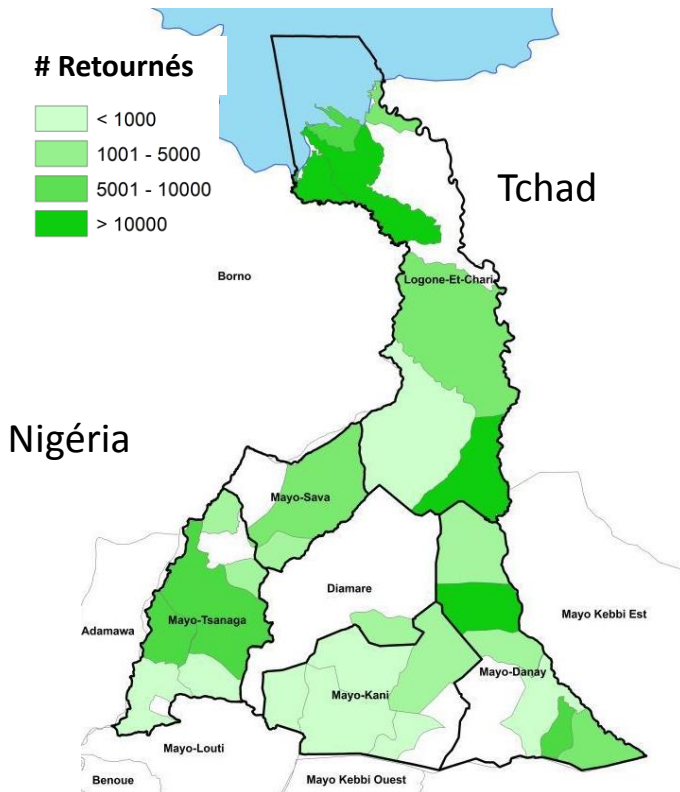
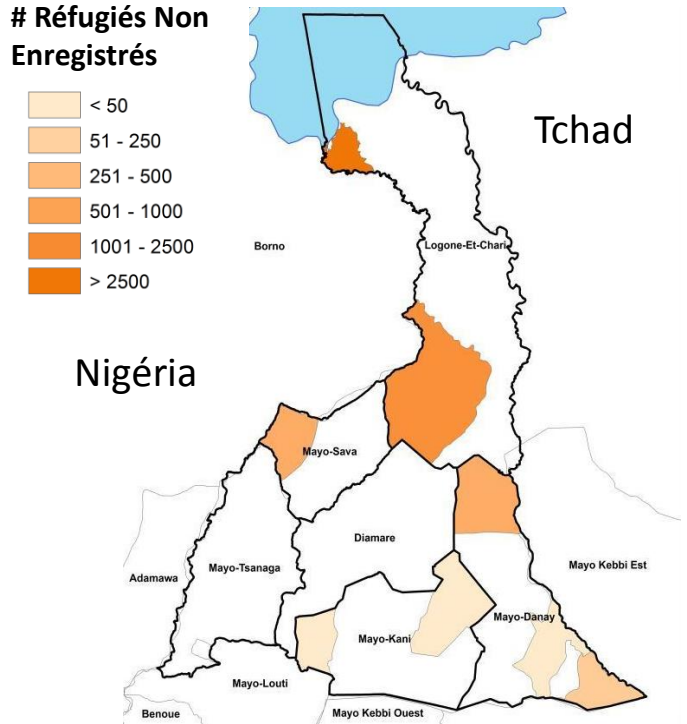
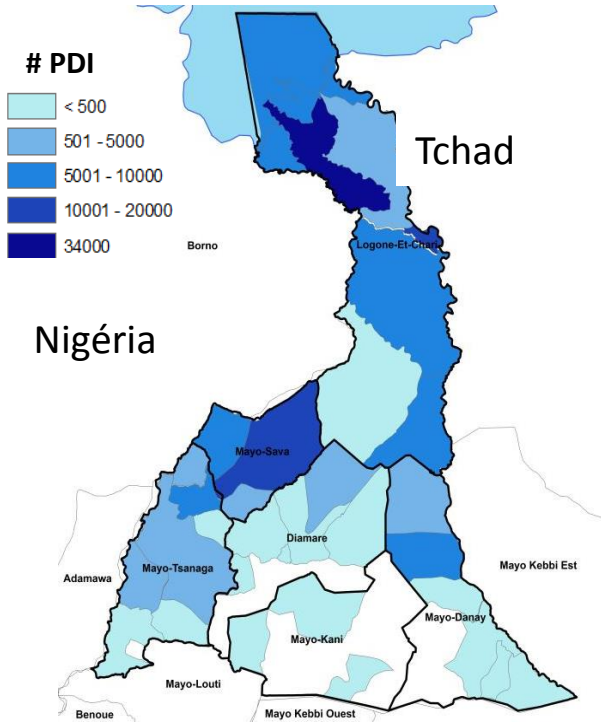


96% des ménages déplacés ont des enfants. Pour ces familles avec enfants, le nombre moyen d'enfants par ménage est 5.11.

Répartition démographique de la population déplacée par âge et genre



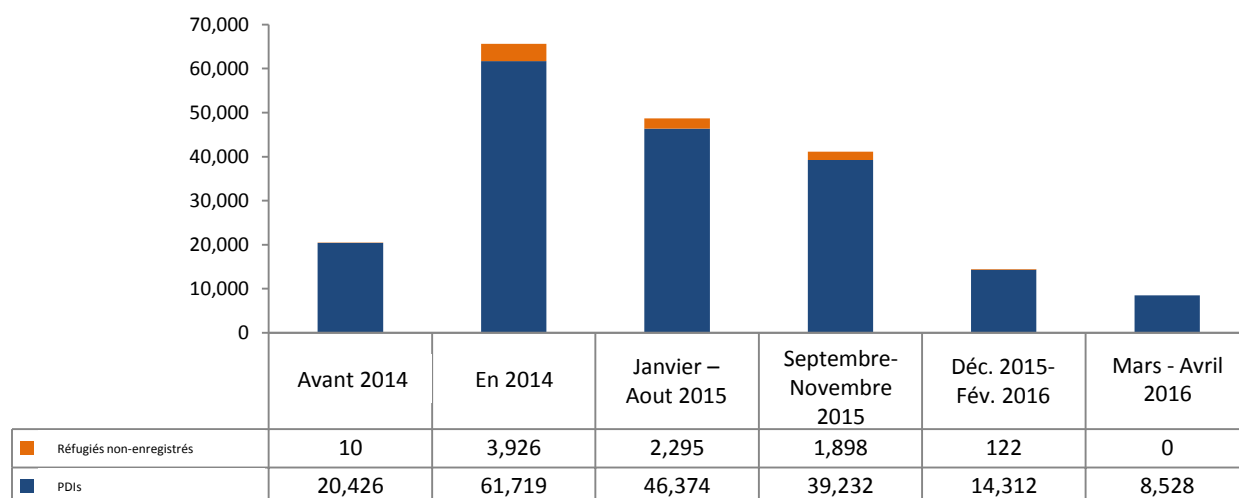
Répartition de personnes déplacées internes (bleu), réfugiés non enregistrés (orange), et retournés (vert) par arrondissement



- Des déplacés internes (PDI) ont été identifiés dans 35 arrondissements de la région de l'Extrême Nord. La concentration la plus importante de PDI est dans les arrondissement de Makary (36,700), Kousséri (18,885), Fotokol (11,350) et Darak (10,120) dans le département du Logone-et-Chari, l'arrondissement de Kai-Kai (11,613) dans le département du Mayo-Danay et celui de Mora (23,556) dans le département du Mayo-Sava. Ces 6 arrondissements accueillent 59% des PDI. De plus, le Logone-et-Chari accueille à lui seul 58% des PDI.
- Les réfugiés non-enregistrés ont été identifiés dans 8 arrondissements. Fotokol (5,000) et Waza (1,880) dans le département du Logone-Et-Chari compte la plus grande concentration de réfugiés non-enregistrés.
- Des retournés ont été identifiés dans 28 arrondissements. La majorité des retournés se trouve à Fotokol (10,140), Zina (8,050), et Makary (5,300) dans le département du Logone-et-Chari et à Kai-Kai (6,350) dans le département du Mayo-Danay.

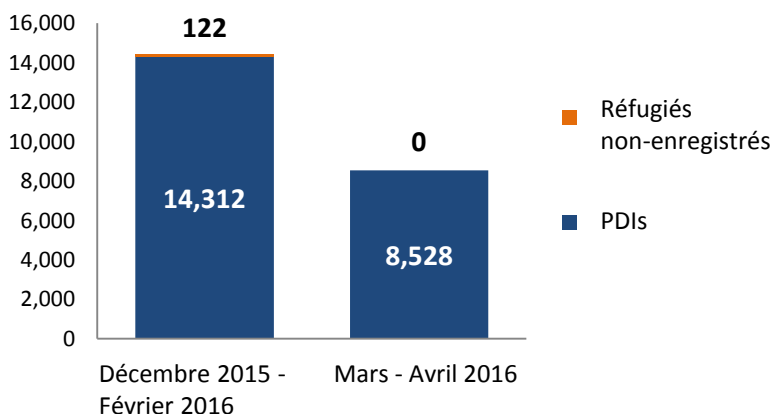
- 10% de la population s'est déplacée avant 2014, 33% s'est déplacée en 2014, 45% en 2015, 7% entre Décembre 2015 et Février 2016 et 4% pour les mois de Mars et Avril 2016.
- Les mouvements les plus importants enregistrés dans l'Extrême Nord ont eu lieu en 2015 (45%). Les mouvements enregistrés jusqu'à la observés pour 2016 représentent 14% des déplacements dans l'Extrême Nord.

Arrivée des PDI^s et des Réfugiés Non Enregistrés



- Des PDI^s présentement déplacées dans la région de l'Extrême Nord, 12% l'ont été en 2016 (8% de Janvier à Février et 4% de Mars à Avril 2016), 45% en 2015, 32% en 2014 et 11% avant 2014.
- Les années 2014 et 2015 ont été marquées par l'arrivée d'un nombre élevé de réfugiés non enregistrés dans la région de l'Extrême Nord; 99% des réfugiés non enregistrés sont arrivés durant ces années.

Arrivée des PDI^s et des Réfugiés Non Enregistrés en 2016



- 4% des PDI^s se sont déplacées entre Mars et Avril 2016. Aucun déplacement de réfugiés non enregistrés n'a été observé durant cette période.
- Tous les réfugiés non enregistrés arrivés en 2016 (122) ont indiqué être des ressortissants du Nigéria.

	Décembre 2015 – Février 2016	Mars – Avril 2016	Total
Réfugiés non-enregistrés	122	0	122
PDI ^s	14,312	8,528	22,840
Total	14,434	8,528	22,962

4. TENDANCES DE RETOUR: RETOURNES¹

- 86% des retournés sont des anciens PDIs, revenus à leur lieu de résidence d'origine.
- 14% des retournés sont des nationaux Camerounais revenant d'un pays étranger.

Répartition des retournés par provenance et période

Période	Nigéria	Tchad	RCA	Cameroun	Total
Before 2014	-	1,545	-	4,550	6,095
In 2014	2,894	219	13	2,061	5,187
Jan. – Aug. 2015	330	50	-	5360	5740
Sept. – Nov. 2015	280	-	-	12,056	12,336
Dec. 15 – Feb. 2016	344	-	-	9,133	9,477
March – April 2016	-	-	24	974	998
Total	3,848	1,814	37	34,134	39,833

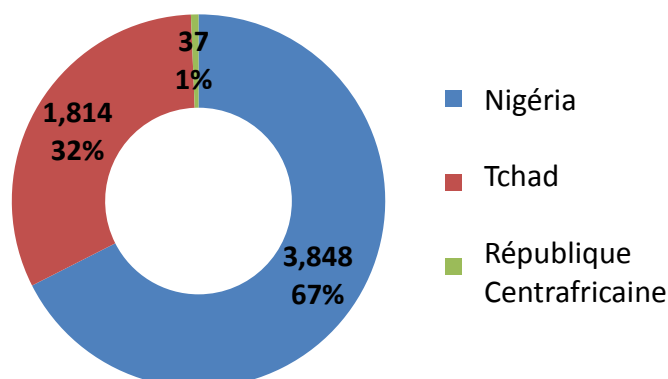
Retournés: Anciens PDIs

- Des 39,833 retournés identifiés en Avril 2016, 34,134 (86%) sont des anciens PDIs revenus dans leur lieu de résidence d'origine.

Période/Département	Logone-Et-Chari	Mayo-Danay	Mayo-Kani	Mayo-Sava	Mayo-Tsanaga
Avant 2014	490	4,060	-	-	-
En 2014	-	2,020	23	-	18
Jan. – Aout 2015	4,325	486	10	-	539
Sept. – Nov. 2015	11,965	65	26	-	-
Déc. 15 – Fév. 2016	8,800	-	20	270	43
Mars – Avril 2016	-	157	-	316	501
Total	25,580	6,788	79	586	1,101

Retournés: Camerounais étant rentrés d'un autre pays

- Des 39,833 retournés identifiés en Avril 2016, 5,699 (14%) sont des nationaux Camerounais revenant d'un pays étranger.
- De ces 5,699 individus retournés, 3,848 sont revenus du Nigéria (67%), tandis que 1,814 reviennent du Chad (32%), et 37 de la République Centrafricaine (1%).



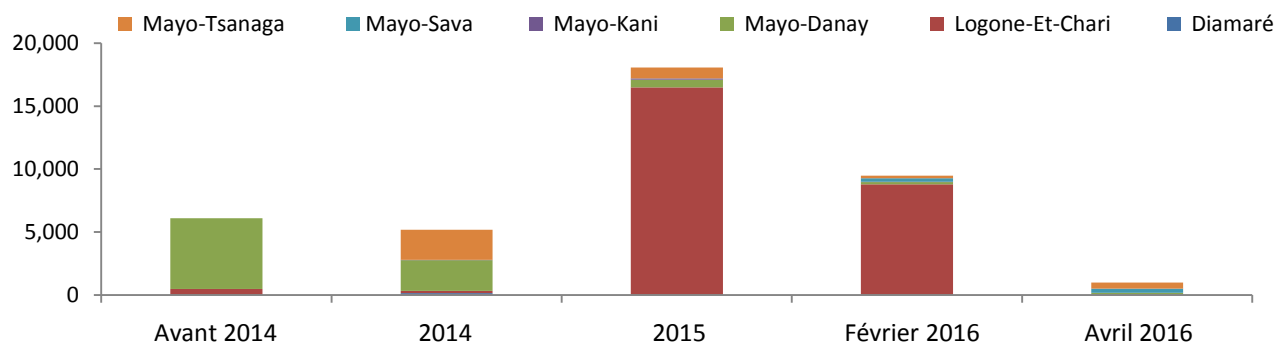
Provenance	Ind.	%
Nigéria	3,848	67%
Tchad	1,814	32%
République Centrafricaine	37	1%
Total	5,699	100.00%

4. TENDANCES DE RETOUR: RETOURNES¹

- 26% des retours dans la région de l'Extrême Nord ont eu lieu en 2016, 45 en 2015, 13% en 2014, et 15% avant 2014.
- 86% des retournés étaient d'anciens PDI du Cameroun, tandis que 10% reviennent du Nigéria et 5% du Chad.

Tendances des Retours par Département et Période

Périodes de retour par département



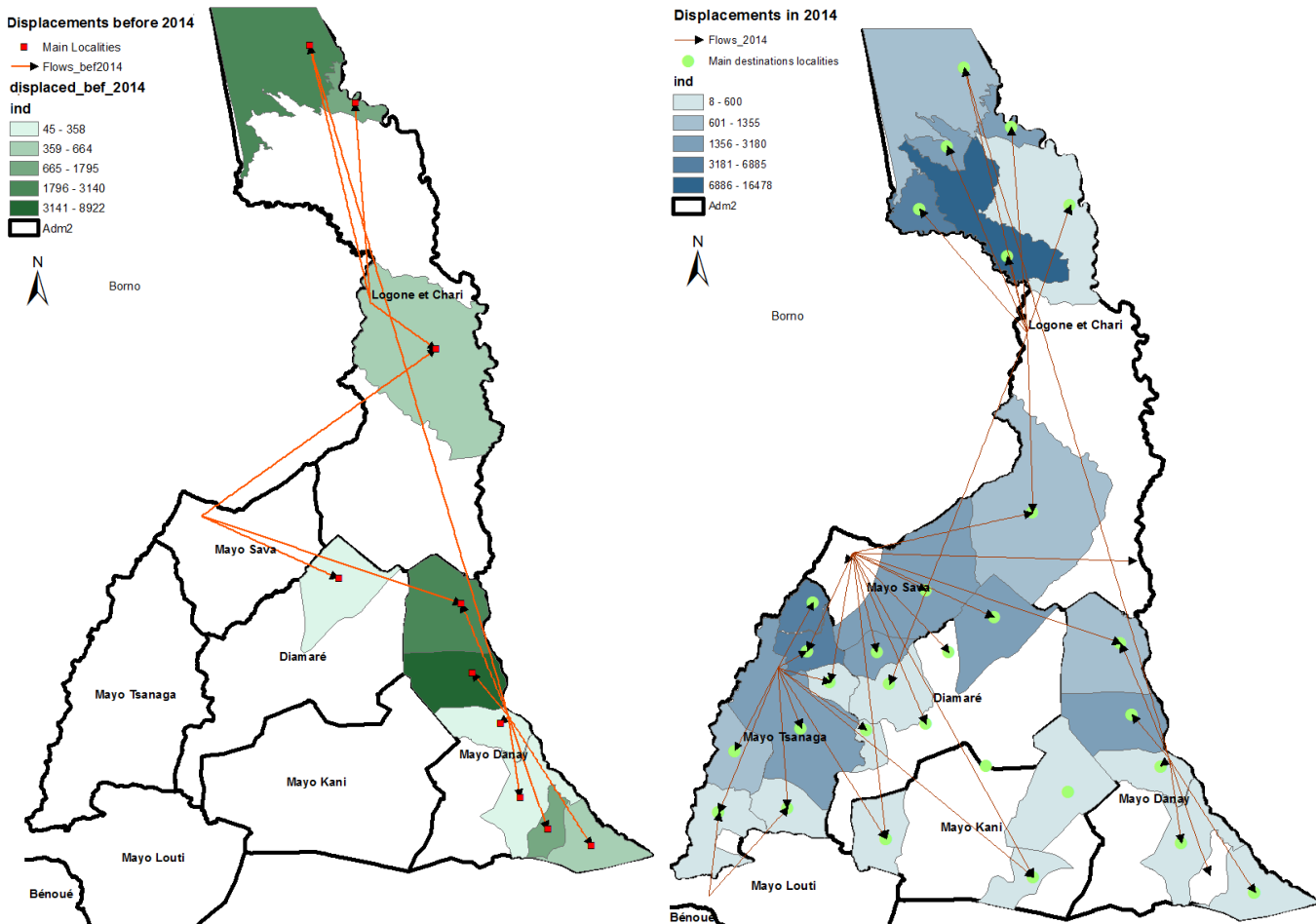
	Avant 2014	2014	2015	Fev-16	Avr-16	Total
Diamaré	0	144	0	0	24	168
Logone-Et-Chari	490	196	16,500	8,800	0	25,986
Mayo-Danay	5,605	2,420	601	164	157	8,947
Mayo-Kani	0	46	111	35	0	192
Mayo-Sava	0	0	0	270	316	586
Mayo-Tsanaga	0	2,381	864	208	501	3,954
Total	6,095	5,187	18,076	9,477	998	39,833

- Avant 2014, les tendances de retour observés étaient principalement vers le département du Mayo-Danay mais sont actuellement vers le département du Logone-Et-Chari. Les inondations sont la raison principale de déplacement dans le département du Mayo-Danay. Avant 2014 et l'insurrection de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (EAIO), les retours dans cette région étaient vraisemblablement la conclusion normale d'un déplacement causée par une catastrophe naturelle.
- L'insécurité fluctuante et des événements violents survenus dans le département du Logone-Et-Chari pourraient forcer les populations déplacées à revenir vers leur lieu de résidence d'origine, les conditions de vie dans leur lieu d'origine s'étant améliorées ou les conditions dans la région hôte s'étant détériorées.
- En termes d'années, la période la plus importante de retour est 2015, avec un total de 18,076 retours. Cependant, il faut noter que 9,477 retours ont eu lieu entre Décembre 2015 et Février 2016, pour une période de trois mois. Cela laisser présager des retours importants pour 2016 malgré une diminution des retours depuis la DTM de Février 2016 (998).
- Bien qu'aucune donnée empirique n'ait pu être fournie, les informateurs clés ont indiqué que des anciens déplacés qui étaient retournés dans leur lieu d'origine se sont à nouveau déplacés.
- De plus, des visites de terrain effectuées par l'OIM ont révélé que des PDI du Mayo-Danay, particulièrement de l'arrondissement de Yagoua, résident toujours dans des sites d'hébergement suites à des inondations survenues en 2012. Ces PDI retournent à leur village d'origine pour la culture des terres mais craignent la prochaine saison pluvieuse.

Notes: 1) DEFINITION: Pour ce numéro de la DTM, la catégorie « retournés » incluent les citoyens Camerounais qui résidaient au Nigéria et qui sont depuis lors revenus au Cameroun, et les anciens PDI qui sont retournés dans leur village d'origine.

Flux de mouvement des populations déplacées avant et en 2014

Flux de mouvements combinés de déplacement ou de retour des personnes déplacées avant 2014 (vert) et en 2014 (bleu)¹

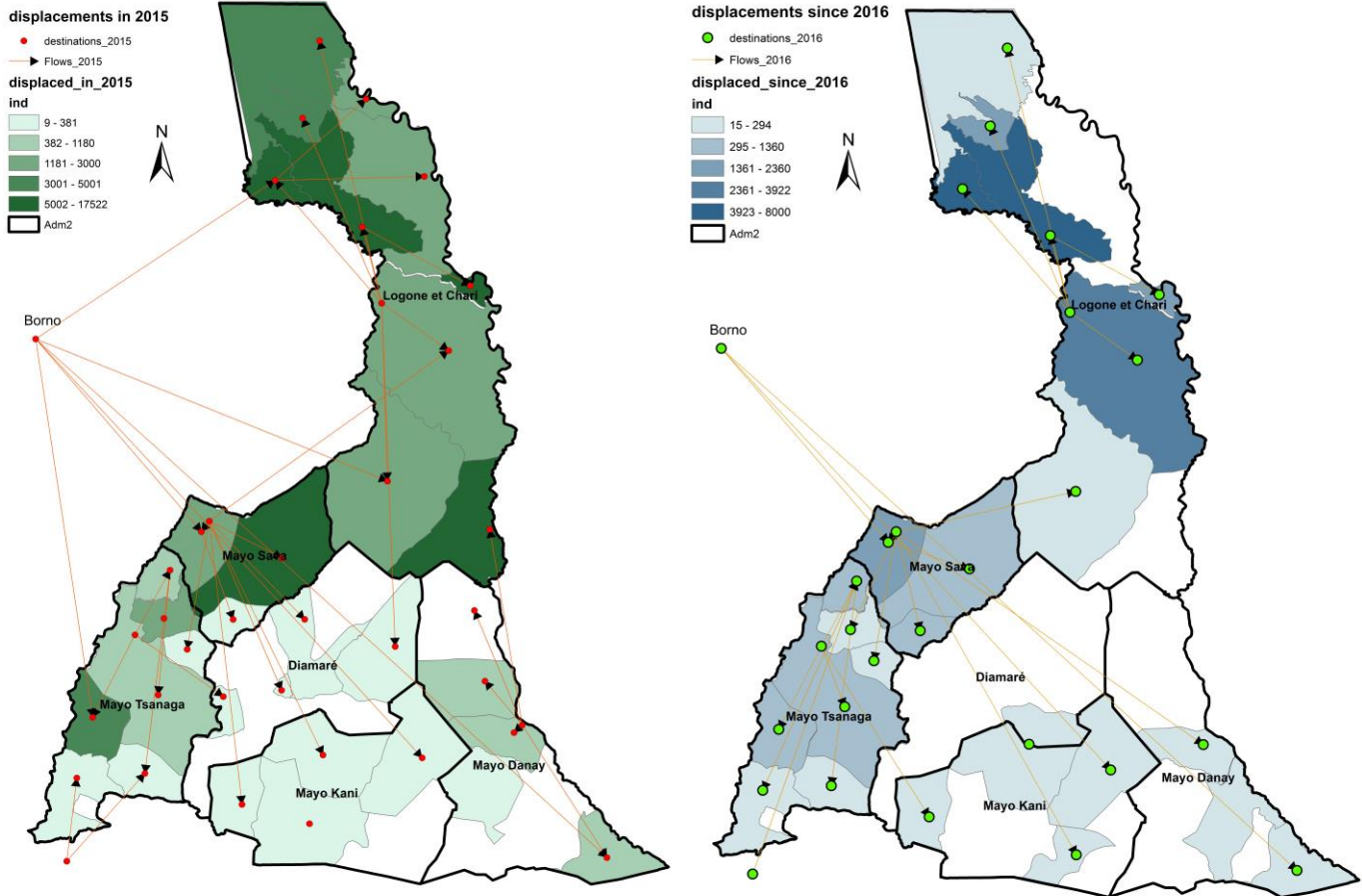


- Avant 2014, les flux principaux de déplacement étaient internes au département du Mayo-Danay et au département du Logone-et-Chari.
- En 2014, les populations se déplaçaient à l'intérieur de la région de l'Extrême-Nord, avec une augmentation des mouvements dans le département du Logone-et-Chari ainsi que dans les départements du Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga. La population déplacée venait principalement de ces départements mais certains venaient également de Borno et de l'Adamawa (Nigéria).
- Les flux de mouvement principaux à l'intérieur de la région de l'Extrême-Nord étaient d'abord dans la partie Nord du département du Logone-et-Chari, puis dans le département du Mayo-Tsanaga et enfin à l'intérieur et en dehors du département du Mayo-Sava.

Notes: 1) Seuls les flux de population de 500 individus ou plus sont représentés

Flux de mouvement des populations déplacées en 2015 et 2016

Flux de mouvements combinés de déplacement ou de retour des personnes déplacées en 2015 (vert) et en 2016 (bleu)

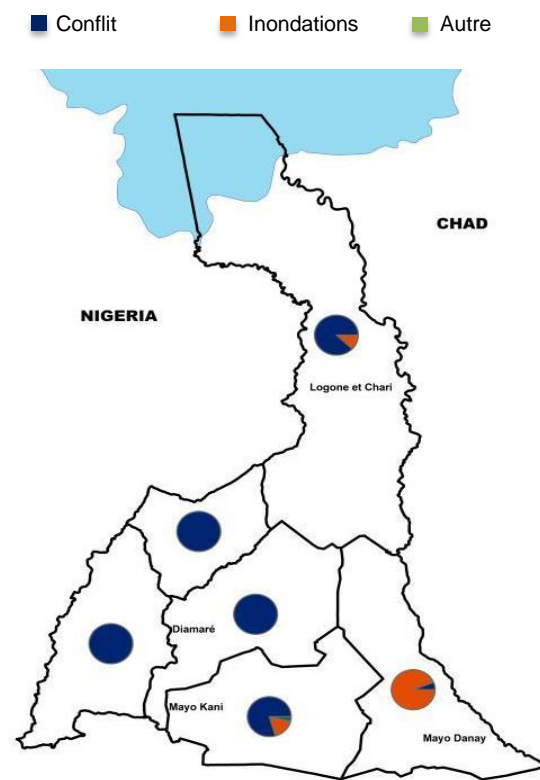


- En 2015, la majorité des déplacements internes étaient effectués dans le même département, à l'exception du Mayo-Sava dont la population s'est déplacée non seulement à l'intérieur du département mais également dans les 5 autres départements de la région. La tendance générale montre un éloignement des zones frontalières avec le Nigéria au profit d'arrondissements ou zones à l'intérieur des terres, considérés plus sûrs. De plus, 2015 a également été marqué par l'arrivée de population de l'Etat de Borno (Nigéria).
- Les flux de mouvement observés durant cette période de rapport concordent avec ceux observés en début de 2016, avec un flux élevé de mouvements observés dans les départements du Logone-Et-Chari et du Mayo-Sava. Les populations se déplacent d'arrondissement en arrondissement mais demeurent au sein des départements. De fortes concentrations de population sont arrivées dans les arrondissements de Makary, Kousséri et Fotokol (département Logone-Et-Chari).
- Durant cette période, d'importants flux de mouvement ont été observés dans le département du Mayo-Sava, particulièrement dans l'arrondissement de Mora. Ces mouvements ont été causés par les attaques continues de l'EAIO sur la frontière et à l'intérieur du département; 55% des incidents de sécurité liés au conflit enregistrés depuis le début de 2016 ont eu lieu dans le département du Mayo Sava.

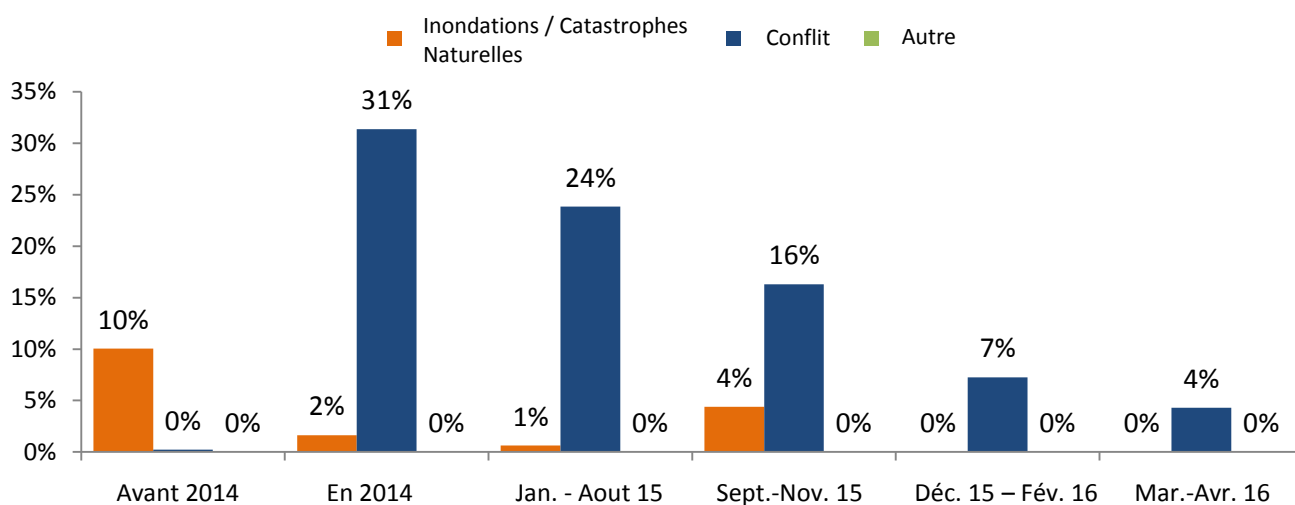
Notes: 1) Seuls les flux de population de 500 individus ou plus sont représentés

- La principale raison de déplacement est le conflit lié à l'insurrection de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO). 83% de la population déplacée de la région de l'Extrême-Nord l'a été à cause du conflit contre 17% par des inondations et autres catastrophes naturelles.
- 100% de la population Nigériane a quitté son pays d'origine à cause de violences et du conflit.
- La population déplacée l'a largement été du fait du conflit en 2014 et 2015 (71%).
- Avant l'insurrection de l'EIAO, la cause principale de déplacement interne était les inondations annuelles qui surviennent pendant la saison des pluies.
- 100% de la population PDI déplacée en 2016 cite les conflits causés par l'EIAO comme cause de déplacement. Cela s'explique par la nature saisonnière des inondations dans la région de l'Extrême Nord; il est attendu des déplacements causés par des inondations et autres catastrophes naturelles durant la prochaine saison des pluies.

Raisons de Déplacement (Département)



Raison de déplacement des PDI par période¹



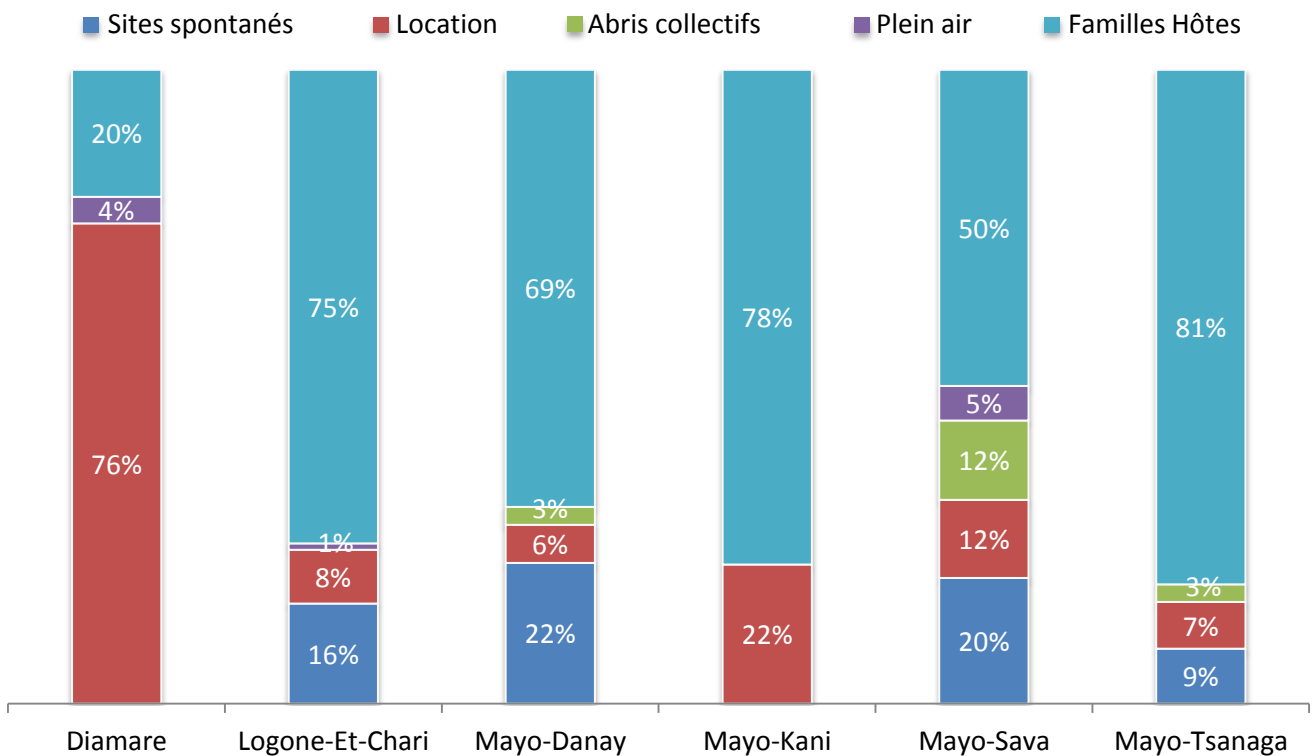
	Avant 2014	En 2014	Jan-Aout 15	Sept-Nov 15	Dec 15 – Fev 15	Mar – Avr 16	Total
Inondations / Catastrophes Naturelles	19,994	3,259	1,270	8,733	0	0	33,256
Conflit	432	62,382	47,399	32,397	14,434	8,528	165,572
Autre	10	4	0	0	0	0	14
Total (#)	20,436	65,645	48,669	41,130	14,434	8,528	198,842

Notes: 1) Les raisons de déplacement des PDI par arrondissement et département sont disponibles Annexe 3

7. TYPE D'ABRIS

- 70% de la population déplacée réside dans les communautés hôtes, tandis que 16% vit dans des sites spontanés, 10% en location, 3% en abris collectifs et 2% en plein air.
- Selon les informations reçues, les individus déplacés par le conflit résident dans des communautés hôtes du fait des liens historiques, culturels et ethniques forts entre les populations de la région du Lac Tchad.
- Selon les informations reçues des énumérateurs, des individus résident en plein air afin de rester à proximité des champs pour garantir la sécurité des produits cultivés (y compris contre le vol), cultiver et récolter.

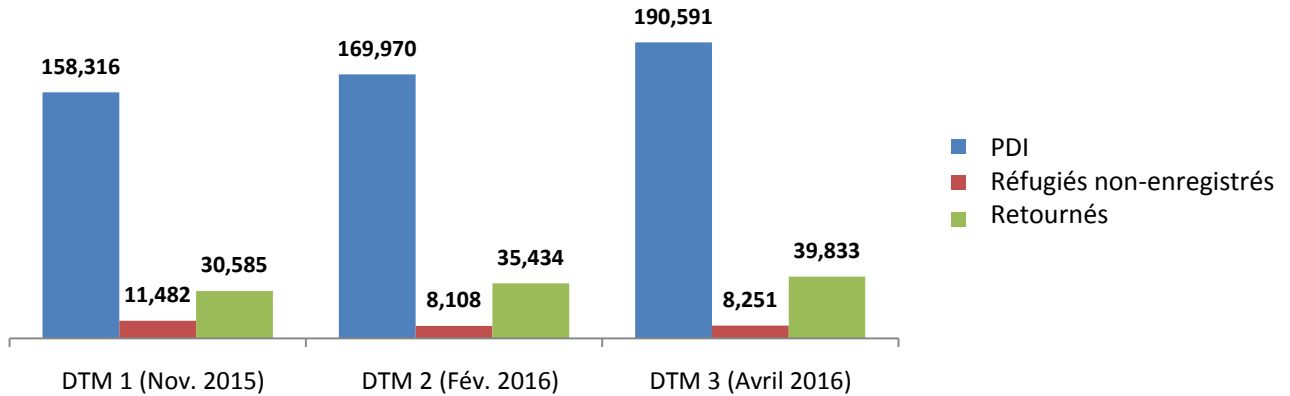
Proportion des personnes déplacées par type d'abri.



- A l'exception du département Diamaré où la majorité des ménages déplacés résident en location, et dans une certaine mesure du Mayo-Sava, la grande majorité des populations déplacées vivent en familles d'accueil.
- Les personnes déplacées dans le département du Mayo-Danay (voisin au Tchad) ont indiqué être déplacées du fait des inondations (98%). Alors que 69% des déplacés résident en famille d'accueil, 22% résident dans des sites spontanés. Avec la saison des pluies imminente, la proportion des individus déplacés par les inondations devrait augmenter.
- Les informateurs clés rapportent que les personnes déplacées dans ces sites spontanés devraient vraisemblablement rentrer dans leur village d'origine pour reconstruire leur maison. Ce déplacement causé par de fortes pluies et des inondations est rapporté comme un événement régulier suivant la saison des pluies. Cependant, certaines populations sont déplacées du fait des inondations depuis plusieurs années et ne planifient pas de rentrer dans leur villages d'origine, localisés en zone inondable et n'offrant pas les conditions nécessaires à un retour durable.

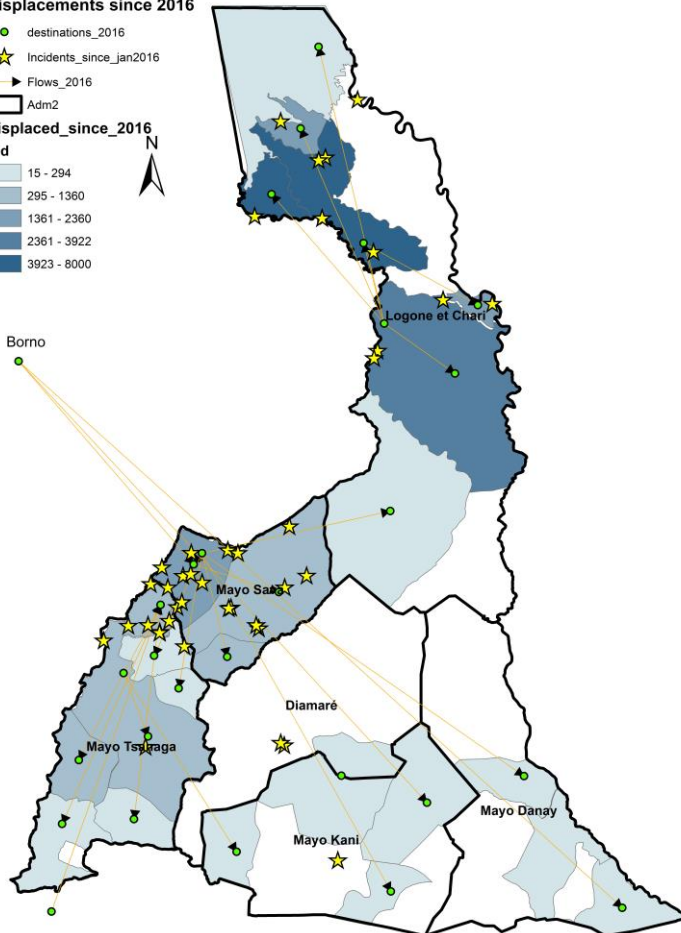
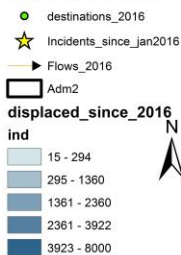
9. EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE LES PHASES DE DTM

- Depuis la seconde phase de la DTM (Février 2016), la population de personnes déplacées internes a augmenté de 12% (20,621 individus), la population de réfugiés non-enregistrés de 2% (143 individus), et la population retournée de 12% (4,399 individus).
- Depuis la DTM de Novembre 2015, la population de personnes déplacées internes a augmenté de 20% (32,275 individus), la population retournée de 30% (9,248 individus), et la population de réfugiés non-enregistrés a diminué de 28% (3,231 individus).



10. DEPLACEMENT & INCIDENTS SECURITAIRES

displacements since 2016



- Un total de 91 incidents de sécurité liés au conflit a été enregistré depuis le début de 2016. Les proportions les plus importantes sont enregistrées dans les départements du Mayo Sava (55%), Logone-et-Chari (22%), et Mayo Tsanaga (18%).
- Cette répartition des incidents correspond aux tendances de déplacement précédemment indiquées, avec les départements du Logone-et-Chari et du Mayo-Sava accueillant la majorité de la population déplacée.
- La proportion élevée d'incidents dans le département du Mayo Sava durant la période couverte explique également l'augmentation importante de personnes déplacées dans l'arrondissement de Mora. Mora est considérée comme plus sécurisée étant la capitale département du Mayo Sava et accueillant le Centre de Commandement du 1er Secteur de la Force Multinationale Mixte (FMM).

La Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM vise à collecter des données sur les populations déplacées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Les données sont collectées auprès d'informateurs clés directement dans les zones accueillant des populations déplacées et sont vérifiées par d'autres sources clés, dont les ONGS locales et internationales et les autorités locales.

Les collecteurs de données sont formés à la méthodologie de la DTM avant d'être déployés pour collecter les données. Suivant la fin de la collecte des données, les données sont vérifiées avec les autorités locales, autorités régionales et autres sources clés.

Une évaluation départementale de base est effectuée dans chaque département de la région de l'Extrême-Nord. Tous les départements de la région sont visités pour assurer une compréhension approfondie du contexte régional. L'évaluation est effectuée avec des informateurs clés des autorités gouvernementales locales, des chefs traditionnels locaux et du personnel des ONG locales. L'objectif de l'évaluation départementale est de définir le nombre total de personnes déplacées au sein du département et d'identifier les arrondissements accueillant des populations déplacées et nécessitant donc une évaluation plus poussée.

Une évaluation de base est effectuée dans chaque arrondissement identifié comme hébergeant des populations déplacées. Cette évaluation est également effectuée avec des informateurs clés et est soutenue par des visites de terrain afin de vérifier l'emplacement des personnes déplacées. En outre, des données démographiques sont recueillies directement auprès d'un échantillon de ménages pour créer un profil démographique.

Pour tenir compte de la complexité du déplacement dans le contexte camerounais, la DTM recueille des données sur 3 types de populations déplacées :

- Les Personnes Déplacées Internes.
- Les Réfugiés Non Enregistrés.
- Les Personnes Retournées : La DTM du Cameroun définit un retourné comme une personne ou un groupe de personnes ayant déjà connu des déplacements forcés, mais qui a depuis regagné son lieu d'origine.

Des documents additionnels (annexes) sont disponibles et incluent : Les Données de Population par Arrondissement, la Localisation des Déplacés (carte), les Raisons de Déplacements des PDI, et les Formulaires d'Evaluation d'Arrondissement et de Département.

La DTM est mise en œuvre en partenariat avec deux Organisations Non-Gouvernementales (ONG) Camerounaises: Respect Cameroon et Saheli.

La DTM est financée par le service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (ECHO)

